

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1598 du Mercredi 2 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16 le quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



LES RELATIONS DE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS PASSÉES EN REVUE

P. 16

INTENSES EFFORTS DÉPLOYÉS DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES



VERS LE RETOUR À LA NORMALE

Pp. 5 et 6



JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026



L'ALGÉRIE COLLECTIONNE LES MÉDAILLES

P. 14

65^e ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE CONSTITUTIVE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

LE MESSAGES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«RESTER ATTACHÉ AUX PRINCIPES ET À AGIR»

• Dans son allocution, lue en son nom par la présidente de l'APN, Khalida Boufedech, le président de la République a souligné que « la commémoration de cet anniversaire témoigne de l'engagement commun des États membres, ainsi que de leur volonté collective de renforcer la coopération et d'agir comme un bloc uni et influent au sein du système international. »

P. 3



APRÈS CONSULTATION DU PREMIER MINISTRE

LE CHEF DE L'ÉTAT OPÈRE UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL PARTIEL

• Après consultation de Monsieur le Premier ministre, le Président de la République a procédé hier à un remaniement ministériel partiel

P. 3



**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS

LIVRAISON DE 160 BUS DE GRANDE CAPACITÉ AUX ENTREPRISES DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN DE PLUSIEURS WILAYAS

La Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a procédé, lundi dernier à Alger, à la livraison de 160 bus de grande capacité à plusieurs entreprises de transport urbain et suburbain de différentes wilayas, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des bus de transport de voyageurs. Ces bus de grande capacité ont été livrés au niveau du site industriel de Rouiba (Alger), au profit des entreprises publiques de transport urbain et

suburbain des wilayas de Blida (20 bus), Tiaret (35), Sétif (35), M'sila (35) et Bordj Bou Arreridj (35).

Cette opération sera suivie par d'autres livraisons à l'avenir, sous la supervision personnelle du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, après la réception d'un premier lot au port d'Alger le 1er février 2026.

Le président de la République avait annoncé, l'année dernière, un programme d'importation progressive de 10.000 bus de transport de voyageurs neufs pour remplacer les bus vétustes.



LE DGSN EN VISITE DE TRAVAIL EN SUISSE

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a entamé une visite de travail en Suisse, à la tête d'une délégation de hauts cadres de la Sûreté nationale, dans le cadre de la coopération policière entre les deux pays, a indiqué hier un communiqué de ces services. Le Directeur général de la Sûreté nationale a tenu, à Berne, des entretiens avec son homologue, la directrice de l'Office fédéral de la police suisse (Fedpol), Eva Wildi-Cortés, sur "les moyens de mettre en place des mécanismes de coordination et de coopération entre les polices des deux pays", précise la même source. Cette coopération bilatérale "couvre la formation, la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée transnationale, la lutte contre les crimes économiques et financiers, la cybersécurité, les crimes liés à l'immigration clandestine et à la traite des êtres humains, et la lutte contre la drogue, et ce, face à la multiplication et à la complexité des menaces criminelles transnationales", ajoute le communiqué. Cette rencontre, qui intervient en concrétisation des dispositions de l'accord de coopération policière bilatérale entre l'Algérie et la Suisse, signé en juin 2025 à Alger, a été l'occasion pour les deux parties de "passer en revue l'état et les perspectives de la coopération policière bilatérale et d'échanger les vues sur nombre de questions d'intérêt commun, au service de la sécurité des deux pays", conclut le communiqué.

MÉTRO D'ALGER RETOUR AUX HORAIRES HABITUELS DÈS MARDI

La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé le retour aux horaires habituels d'exploitation du métro à compter du 1er septembre, en prévision de la rentrée sociale.

Selon un communiqué de la société, le service sera assuré quotidiennement de 05h00 à 22h00 à partir de mardi.

Cette mesure intervient à l'issue du dispositif horaire exceptionnel mis en place durant la saison estivale, qui



avait permis d'adapter les horaires à l'intensification des déplacements et à la hausse de la fréquentation du métro.

Durant cette période, le service était prolongé jusqu'à 23h00 tous les jours, avec une extension exceptionnelle jusqu'à minuit (00h00) le week-end.

Ces horaires prolongés avaient pour objectif de répondre aux besoins des voyageurs et de faciliter leurs déplacements durant la saison estivale.

DES ARTISTES ALGÉRIENS EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DES INCENDIES

Le ministère de la Culture et des Arts a publié lundi une vidéo réunissant un nombre d'artistes et d'intellectuels algériens, dans laquelle ils expriment leur solidarité et soutien à leurs frères touchés par les récents incendies enregistrés dans des wilayas du centre et de l'est du pays. D'une voix sincère et expressive représentant une famille artistique et culturelle unie, les artistes participant à cette vidéo, publiée sur la page officielle du ministère sur les réseaux sociaux, ont voulu à travers ce geste exprimer leur solidarité en ces circonstances difficiles et mettre en avant les valeurs d'entraide et de cohésion entre les Algériens. Cette initiative confirme, selon le ministère, que "la plus noble expression culturelle et humaine dont nous disposons est la culture de la solidarité et de la résilience, car l'espoir renaît toujours des cendres et la vie refléurit grâce aux efforts de tous ceux qui ont tendu la main et ouvert leur porte à leurs frères dans les moments difficiles".

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 À SAÏDA PRÉVISION DE MISE EN SERVICE DE 20 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya de Saïda sera renforcé par 20 nouveaux établissements scolaires, qui seront mis en service à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, hier, le wali Amoumen Mermouri. Ces nouveaux établissements se répartissent entre huit (8) écoles primaires, huit (8) collèges CEM et quatre (4) lycées, a souligné à la presse le chef de l'exécutif local, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets des secteurs de l'éducation et de l'habitat. Il a indiqué que la réception de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les structures

du secteur de l'Éducation et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves. Ces projets permettront d'augmenter les capacités d'accueil des établissements scolaires, notamment dans les zones connaissant une extension urbaine, tout en contribuant à réduire la surcharge des classes et à rapprocher les établissements d'enseignement des élèves, at-il ajouté. Le wali a insisté sur la nécessité d'achever l'ensemble des opérations liées à l'équipement des nouveaux établissements scolaires et à leur raccordement aux différents réseaux, afin de garantir leur disponibilité et leur

mise en service dans les meilleures conditions, parallèlement au début de la nouvelle année scolaire. Il a également souligné l'importance de mettre à disposition tous les moyens et équipements nécessaires et de veiller à la pleine disponibilité des structures et installations pertinentes de ces établissements, afin de permettre l'accueil des élèves, des enseignants et du personnel administratif dans des conditions appropriées. Par ailleurs, le wali a inspecté les chantiers de réalisation d'environ 1.200 logements promotionnels aidés (LPA) dans la ville de Saïda, où le taux d'avancement des travaux varie entre 30

et 70 pour cent. Il a appelé, à cette occasion, à accélérer le rythme de réalisation et à renforcer les chantiers en main-d'œuvre et en moyens nécessaires, tout en veillant au respect des délais contractuels convenus. M. Mermouri a également insisté sur la nécessité de renforcer le suivi sur le terrain des différents projets de logements et de prendre les mesures nécessaires pour rattraper tout retard constaté, afin de permettre la réalisation de ces programmes dans les délais impartis et la livraison des logements aux bénéficiaires dans les meilleures conditions.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 55 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

APRÈS CONSULTATION DU PREMIER MINISTRE LE CHEF DE L'ÉTAT OPÈRE UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL PARTIEL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier à un remaniement ministériel partiel, touchant quatre ministères, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le communiqué précise que ce léger remaniement intervient après une consultation entre le Chef de l'État et le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

Ce remaniement a placé, ainsi, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Lamine Lebbou, en tant que nouveau ministre des Finances. Au même moment, M. Mohamed Hattab, ex-médiateur de la République, a pris en

charge le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime a également été concerné. Le secteur sera désormais dirigé par M. Sidi Ali Khaldi. Mohamed Bouslimani a quant à lui été nommé à la tête du ministère de la Communication. Rappelons que M. Bouslimani a déjà occupé ce poste de novembre 2021 à juin 2023.

Ces nouvelles nominations viennent ainsi modifier la composition de l'Exécutif à la tête de quatre secteurs stratégiques.

G. S. E.



PEINE DE MORT DES EXPERTS EN DROIT FAVORABLES À SON RETOUR

Des experts en droit ont mis en exergue, lundi dernier, l'importance de l'aspect dissuasif de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de modifier le Code pénal pour rétablir la peine de mort, avec exécution, à l'égard des pyromanes.

Dans ce contexte, l'avocat Abderrahmane Salah a déclaré à l'agence Algérie Presse Service (APS) que le choix du chef de l'État de modifier le Code pénal afin d'y inclure la peine de mort pour toute personne reconnue coupable d'incendie criminel fait suite aux pertes humaines et matérielles engendrées par ces incendies, notamment les plus récents. Maître Salah a ajouté que la modification envisagée vise à mettre en œuvre cette peine et à élargir le champ des circonstances dans lesquelles elle peut être appliquée, y compris les nouveaux cas non couverts par les dispositions actuelles.

De même, le professeur de droit Moussa Boudhane a expliqué à l'APS que la proposition d'appliquer la peine de mort, en particulier aux auteurs d'incendies



criminels, est la bienvenue, compte tenu des récentes pertes en vies humaines et matérielles. Il s'est dit convaincu que cette approche garantira la dissuasion générale nécessaire pour « ce type de crime, compte tenu de son extrême gravité ». En ce qui concerne le sort des personnes impliquées dans ce crime, qui

menace le patrimoine forestier national et la vie des citoyens, l'expert a noté que le pouvoir législatif peut, dans certains cas, considérer « un complice ou un instigateur comme l'auteur principal », à condition que sa participation à la commission du crime soit prouvée. Il convient de mentionner que, dimanche

dernier, lors d'une réunion consacrée aux répercussions des récents incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, le président de la République a ordonné la modification du Code pénal avant le 15 septembre dans le but de rétablir la peine de mort, assortie d'une exécution après épuisement de tous les recours légaux, pour les personnes impliquées dans des incendies criminels.

Le Président a également insisté sur la nécessité de soumettre cet amendement au gouvernement cette semaine, avant de le présenter à l'Assemblée populaire nationale (APN).

La décision ouvre ainsi une nouvelle étape dans la réponse judiciaire aux incendies criminels, en plaçant la question de la dissuasion au cœur du débat. Entre protection des vies, sauvegarde du patrimoine forestier et responsabilité pénale, l'enjeu est désormais de traduire cette orientation en dispositions législatives précises, applicables dans le strict respect de la loi.

Abir Menasria

65^e ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE CONSTITUTIVE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

LE MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT : «RESTER ATTACHÉ AUX PRINCIPES ET À AGIR»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé hier « le profond attachement de l'Algérie aux principes et aux objectifs du Mouvement des non-alignés », appelant à « renforcer l'unité des États membres du Mouvement », ainsi « qu'à intensifier les consultations et la coordination entre eux, afin de leur permettre de jouer un rôle plus efficace face aux défis et aux transformations rapides que connaît le système international ».

Dans son allocution, lue en son nom par la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, à la réunion commémorative de haut niveau organisée à l'occasion du 65^e anniversaire de la première conférence constitutive du Mouvement des non-alignés, qui se tient à Belgrade, en Serbie, le président de la République a souligné que « la commémoration de cet anniversaire témoigne de l'engagement commun des États membres envers les objectifs et les principes du Mouvement », ainsi que de leur volonté collective de renforcer la coopération et d'agir comme un bloc uni et influent au sein du système international.

● «Redonner toute sa place aux principes fondateurs du Mouvement»

Face aux profondes mutations que traverse le monde, le président de la République a insisté sur « la nécessité de redonner toute sa place aux principes fondateurs du Mouvement », ajoutant que « la conjoncture internationale actuelle impose de redonner vie aux principes fondateurs du Mouvement, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la protection des intérêts mutuels et le renforcement de la coopération multilatérale ».

● Mise en garde contre « le retour du recours à la force comme alternative aux solutions diplomatiques »

Il a également mis en garde contre « le retour du recours à la force comme alternative aux solutions diplomatiques », le recul de l'efficacité du système de sécurité collective et la persistance de « la logique de la force, de la sélectivité et du deux poids, deux mesures ». Dans son discours, le Président Tebboune a réaffirmé la vision de l'Algérie concernant le non-alignement, considéré comme « non pas une position du passé ni un rêve diplomatique passager, mais un choix souverain renouvelé, imposé par les profondes transformations que connaît le monde », soulignant que « la souveraineté est indivisible » et que « l'application du droit international, ainsi que le respect de la légalité internationale ne sauraient être soumis à la sélectivité ou au deux poids, deux mesures ».

La situation du peuple palestinien a également occupé une place importante dans cette allocution. Le président de la République s'est arrêté sur « la situation tragique vécue par le peuple palestinien » dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza et la Cisjordanie, ainsi que par de graves violations du droit international et du droit humanitaire, indiquant que ces développements « placent la communauté internationale devant une responsabilité historique qui ne souffre aucun report ».

Dans ce contexte, le président de la République a appelé les États du Mouvement des non-alignés à demeurer attachés à leurs principes et à agir « comme un bloc unique et uni », plaçant pour « un renforcement du rôle du Mouvement, considéré

comme la plus grande alliance internationale après l'Organisation des Nations unies ».

● «Le Mouvement des non-alignés, une force internationale influente et une voix collective capable de défendre les causes justes»

Par ailleurs, le président de la République a rappelé que le Mouvement des non-alignés, qui regroupe plus de 120 États, constitue « une force internationale influente et une voix collective capable de défendre les causes justes, de faire entendre la voix du droit et de placer la légalité internationale au-dessus de toute autre considération ».

Il a également rappelé le rôle historique de l'Algérie dans le soutien aux mouvements de libération et dans la défense des causes justes en Afrique, en Asie et en Amérique latine, évoquant l'initiative du défunt président Houari Boumediène lors du Sommet des pays non-alignés organisé à Alger, en 1973, en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

● «Renforcer l'intégration, la concertation et les liens entre les États du Mouvement des non-alignés»

Enfin, le président de la République a renouvelé la conviction de l'Algérie quant à la nécessité de renforcer « l'intégration, la concertation et les liens entre les États du Mouvement des non-alignés » et de mobiliser toutes les capacités au service des intérêts communs, affirmant que l'objectif est de permettre au Mouvement de poursuivre sa marche « en tant que bloc uni, maître de ses décisions et tourné vers un avenir plus prospère et plus stable ».

R. N.

MÉMOIRE NATIONALE PUBLICATION DU PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE **NABD EL-DHAKIRA**

Le premier numéro du magazine Nabd El-Dhakira, destiné à documenter les réalisations des héros de la vaillante Guerre de libération et à favoriser les efforts visant à sauvegarder l'héritage historique et à le partager avec les générations à venir, a été publié par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Le ministère a annoncé que le lancement de cette revue s'inscrit dans le cadre du plan d'action du secteur, conformément à la vision éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à ses directives visant à préserver et à sauvegarder la mémoire nationale, ainsi qu'à contribuer à la transmission de la glorieuse histoire du pays aux générations futures. Le premier numéro, publié sous le slogan « Une mémoire préservée, une nation victorieuse », s'ouvre sur un message du président de la République à l'occasion du 64^e



anniversaire de l'indépendance. Dans son message, le chef de l'État a affirmé que la commémoration de cet anniversaire témoigne de « l'engagement à préserver la mémoire nationale » et rend

hommage « aux sacrifices des fidèles combattants de la liberté à toutes les étapes de la résistance, des pères fondateurs du Mouvement national et des martyrs de la glorieuse guerre de libération ».

Préserver la mémoire nationale, outre le devoir de loyauté envers le passé, est aussi une responsabilité essentielle envers les générations présentes et futures. C'est un héritage culturel et spirituel dont nous tirons le sens du sacrifice, de l'unité et de la fierté nationale. Ces mots et ces sens ont été écrits dans l'éditorial de ce numéro au nom du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift. Il a précisé que la revue *Nabd al-Dhakira*

(La Mémoire de la Nation) aspire à être une « plateforme médiatique et culturelle » illustrant l'objectif du ministère de conserver la mémoire nationale, en hommage aux sacrifices des hommes et des femmes qui ont construit la grandeur de l'Algérie grâce à une foi inébranlable et à une ténacité

inébranlable dans la lutte.

À travers ce numéro de 96 pages, le ministère entend promouvoir la glorieuse histoire de l'Algérie et diffuser des informations sur les différents efforts et initiatives visant à préserver et à transmettre le patrimoine historique aux générations à venir.

Ce premier numéro comprend plusieurs articles consacrés à la mémoire nationale, y compris « La Révolution algérienne à travers le regard des Grands », « Le massacre de Sakiet Sidi Youssef : un crime contre l'humanité et un témoignage de l'horreur du visage colonial de la France » et « Les massacres du 8 Mai 1945 à travers les archives françaises : étude des mécanismes de documentation et d'occultation ». On y trouve également un article dédié à Djamilia Bouhired, figure emblématique et symbole de fierté et de lutte pour l'Algérie.

La revue revient aussi sur le serment d'allégeance à l'Émir Abdelkader en février 1833, sur les amis de la Révolution et sur les témoignages directs des moudjahidine durant la glorieuse Guerre de libération.

Abir Menasria

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

LE PRÉSIDENT DE L'ANIE INSTALLE 29 COORDINATEURS DE WILAYA

En prévision des élections locales du 28 novembre prochain, consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a procédé, lundi, à l'installation de 29 coordinateurs de wilaya.

Cette opération qui s'est tenue par visioconférence s'inscrit dans le cadre des préparatifs du prochain scrutin et intervient



après la convocation du corps électoral, conformément à l'article 30 de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et

complétée. La série d'installations a concerné les coordinateurs des wilayas de Chlef, Laghouat, Jijel, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, Ouargla, Oran, Boumerdès, El Oued, Tipasa, Mila, Aïn Defla, Naâma, Relizane, ainsi que ceux de Messad et Bou Saâda. À cette occasion, M. Arous a souligné le rôle de ces coordinateurs dans l'optimisation

de la préparation de l'ANIE et le bon déroulement du scrutin. Il leur a rappelé l'impératif de respecter les principes de neutralité, d'intégrité et de conformité à la loi. Le président de l'ANIE les a également appelés à faire preuve de rigueur et à travailler en étroite coordination avec les différents acteurs du processus électoral afin de garantir le bon déroulement de cette échéance. Cette installation constitue ainsi une nouvelle étape dans le dispositif de préparation du prochain scrutin, avec l'objectif d'assurer un processus électoral organisé, transparent et conforme aux dispositions légales.

Zineb Bouzid

CRIMINALITÉ

APPEL À RENFORCER LA LUTTE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a présidé, lundi dernier, une réunion de travail avec les présidents des Cours de justice et les procureurs généraux des pôles pénaux spécialisés d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Ouargla, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, tenue au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, "il a été procédé à l'examen des questions liées à la politique pénale et aux exigences de la lutte contre la

criminalité dangereuse, notamment celle liée à la drogue et aux substances psychotropes sous toutes leurs formes, au crime organisé, à la contrebande, à la spéculation, à la corruption, aux infractions de change et de mouvements de capitaux, ainsi qu'au terrorisme", selon le communiqué.

A cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations pratiques visant à "développer les méthodes de travail judiciaire et à renforcer la coordination des efforts avec l'ensemble des acteurs sur le terrain, notamment les différents

corps de la Police judiciaire", a-t-on ajouté.

Il a également exhorté l'ensemble des responsables concernés à "faire preuve de la plus grande fermeté dans la lutte contre ce type de criminalité, à travers la mobilisation de toutes les capacités et de tous les moyens disponibles, ainsi que la mise en œuvre de l'ensemble des instruments juridiques disponibles, au service de l'ordre public, de la sécurité publique et de la protection des droits et des libertés", conclut le communiqué.

APS

EFFORTS INTENSES DÉPLOYÉS DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES VERS LE RETOUR À LA NORMALE

Après des jours difficiles, marqués par les incendies qui ont frappé plusieurs zones montagneuses de la wilaya de Jijel, l'heure est désormais au retour à la normale. Sur le terrain, les opérations se poursuivent pour rétablir les services essentiels et permettre aux populations touchées de retrouver progressivement leurs conditions de vie habituelles.

Dès les premières heures de la catastrophe, les autorités publiques ont mobilisé d'importants moyens pour lutter contre les feux, évacuer les habitants des zones menacées et assurer leur prise en charge. Aux côtés des services de l'Etat, la société civile et plusieurs organismes ont également multiplié les initiatives pour répondre aux besoins des populations et faire face aux conséquences des incendies. Il faut bien sûr comprendre qu'un retour à l'état normal doit remplir plusieurs exigences. D'abord, il faut assurer la disponibilité de l'eau potable, qui doit être la priorité absolue. L'unité de l'ADE (l'Algérienne des eaux) a été déployée sur place, où elle travaille d'arrache-pied 24/24 pour rétablir la distribution. Mezoued Allal, chargé de la communication de l'unité de l'ADE, a souligné, dans une déclaration médiatique, que des équipes venues en renfort depuis plusieurs wilayas ont été mobilisées. Ces équipes ont d'abord et surtout été mobilisées dans les communes les plus



touchées, notamment Bordj T'har, Ouled Rabah et Chahna, explique le même responsable. Il a poursuivi en affirmant que ces services travaillent d'arrache-pied et en continu, pour assurer la remise en service du réseau dans la commune d'Ouled Yahia-Kherdouche. La solution à court terme prise par l'ADE a été de dépêcher des camions-citernes, où un programme de distribution d'eau potable pour les habitants a été mis en place. De plus, le réseau électrique des zones touchées doit redevenir opérationnel dans les plus brefs délais. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz a également très vite réagi. Hanane Cherbal, responsable de la communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (groupe Sonelgaz), a fait part de l'arrivée d'équipes techniques depuis les wilayas voisines de Sétif, de

Constantine, d'Annaba, d'Oum El Bouaghi et de Mila, pour apporter leur aide à la réparation dans les plus brefs délais, des pannes survenues sur le réseau. Au total, 21 équipes sont mobilisées sur le terrain, parfois jusque tard dans la nuit. Elles sont accompagnées de 19 entreprises privées agréées par la direction, avec pour objectif d'accélérer la remise en état des réseaux de moyenne et de basse tension. Cette mobilisation des différents services contribue également à rassurer les populations. Un citoyen a ainsi affirmé que "l'implication significative de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz et de l'unité de l'ADE a permis de rassurer les citoyens et de renforcer leur confiance dans la mobilisation de l'Etat à leurs côtés". Au-delà des réseaux et des infrastructures, la prise en charge sanitaire des

populations reste au cœur des priorités. Une clinique mobile mise en place par la Direction de la santé de la wilaya s'est ainsi rendue dans les zones affectées afin de rapprocher les soins des habitants et de leur assurer une prise en charge médicale et psychologique. Des équipes médicales et paramédicales qualifiées ont été mobilisées pour assurer le fonctionnement de cette structure équipée pour dispenser des soins de proximité aux populations touchées. L'alimentation des habitants n'est plus un problème, notamment grâce au très grand élan de solidarité. Heureusement ou

malheureusement, à chacun son avis, cet élan a surtout vu un soutien alimentaire humain (eau, farine, semoule, produits laitiers), mais a ignoré l'alimentation du bétail. C'est particulièrement important car le revenu premier des habitants de ces régions, c'est justement le bétail qui a en plus été largement touché par les incendies, certains habitants ayant même perdu la plupart de leurs ressources en bétail. Les victimes devraient également être indemnisées dans ce sens. En tout cas, peu à peu, les services essentiels reprennent, les aides arrivent et la vie se réinstalle dans les zones touchées. Une mobilisation qui accompagne les habitants sur le chemin d'un retour progressif à la normale. Un retour qui semble plus que jamais très proche.

G. Salah Eddine

LE NOMBRE DE CELLULES DE PROXIMITÉ DE SOLIDARITÉ PORTÉ À 119 À JIJEL

Le dispositif des cellules de proximité de solidarité mobilisées dans la wilaya de Jijel a été renforcé, atteignant ainsi le nombre de 119, afin d'élargir l'action de proximité dans les zones touchées par les incendies, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "En exécution des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, et sur la base des données et rapports de terrain transmis à la cellule de suivi au niveau du ministère, le dispositif des cellules de proximité de solidarité mobilisées dans la wilaya de Jijel a été renforcé, atteignant ainsi le nombre de 119 cellules, appuyées par 76 véhicules mobilisés à partir de 34 wilayas à travers le territoire national", selon la même source. Cette mesure vise à "élargir le champ de l'action de proximité et à renforcer la capacité de réponse aux besoins recensés dans les différentes zones touchées", ainsi qu'à "accompagner l'évolution de la situation sur le terrain, permettant une répartition plus efficace des équipes et une intensification de leur présence, notamment dans les zones isolées et montagneuses qui nécessitent des moyens humains et logistiques supplémentaires pour se rapprocher des familles sinistrées", a-t-on expliqué.

INSTRUCTIONS POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES ENDOMMAGÉES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi dernier au siège du ministère, une réunion de travail consacrée au suivi des mesures et dispositions d'urgence pour la réparation et la réhabilitation des axes routiers et des infrastructures endommagés par les récents incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, notamment Jijel, et la poursuite des efforts pour garantir le retour de la situation à la normale, a indiqué un communiqué du ministère. Ces mesures interviennent en application des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion qu'il a présidée dimanche, et à la suite de la réunion présidée lundi dernier par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. Cette réunion de travail, à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère, aux côtés du Directeur général de l'Entreprise nationale de panneaux de signalisation routière (ENPS), en coordination avec les directeurs des Travaux publics des wilayas de Jijel, Constantine et Sétif, a permis de passer en revue la situation sur le terrain et de définir les interventions prioritaires dans le cadre des opérations de réparation et de réhabilitation. Concernant le réseau routier, il a été décidé d'accélérer les opérations de réaménagement et de réparation des axes endommagés par les incendies, avec la mobilisation et la mise à disposition de l'ensemble des moyens des entreprises du secteur, appuyés par les moyens et les équipements des directions des travaux publics des wilayas de Constantine et de Sétif et des

wilayas limitrophes, pour renforcer les capacités d'intervention et parachever les travaux au début de la semaine prochaine. Les dispositions prévoient aussi le renforcement des talus endommagés, pour rétablir leur stabilité, garantir la sécurité des infrastructures routières et protéger les usagers de la route. Pour ce qui est de la réhabilitation de la signalisation verticale et horizontale, il sera procédé, parallèlement aux travaux de réaménagement, à la remise en place des marquages et de la signalisation horizontale et verticale au niveau des différents axes du réseau endommagé, ainsi qu'à la mise en place et au renouvellement des panneaux de signalisation directionnelle nécessaires pour garantir la clarté des itinéraires et améliorer les conditions de circulation, notamment au niveau des axes ayant été affectés par les incendies, et renforcer les conditions de sécurité et de sûreté des usagers de la route, ajoute le communiqué. Dans le cadre du suivi et de la coordination sur le terrain, des cadres centraux du ministère seront dépêchés sur le terrain pour renforcer les équipes intervenantes, orienter leurs efforts et suivre le déroulement des différentes opérations. La coordination entre les différents acteurs sur le terrain sera également renforcée, particulièrement entre les directions des travaux publics des wilayas limitrophes et les entreprises du secteur actuellement présentes sur place, de manière à assurer la complémentarité des capacités et des moyens et à unifier les efforts d'intervention, jusqu'au parachèvement des opérations de réparation et de réhabilitation.

MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACCÉLÉRATION DE LA PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS

Lundi dernier à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination avec les walis. Cette rencontre, relayée par un communiqué ministériel, visait à assurer le suivi de l'application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant l'assistance aux populations et aux régions touchées par les récents incendies.

Après la mobilisation engagée pour faire face aux feux et protéger les populations, l'heure est désormais à la prise en charge des conséquences de cette catastrophe. Il s'agit avant tout de garantir une réponse étatique rapide, ciblée et résolument tournée vers le soutien direct aux citoyens sinistrés, mais également de rétablir progressivement les conditions nécessaires au retour à une vie normale. D'emblée, le ministre a tenu à rendre hommage aux différents services locaux et à l'ensemble des walis mobilisés durant ces incendies, saluant « une coordination de terrain saluée pour son efficacité ». Une



dynamique que le premier responsable du secteur a appelé à maintenir, en insistant sur le renforcement du principe de proximité avec les administrés. Sur le terrain, la première étape consiste désormais à mesurer précisément l'ampleur des dégâts. Parmi les principales directives données lors de cette réunion, l'accélération de l'inventaire des préjudices matériels et l'évaluation des besoins occupent ainsi une place centrale. Ces opérations doivent permettre d'identifier les habitations endommagées et de déterminer les besoins des familles touchées. M. Sayoud a ordonné le lancement

des procédures d'indemnisation et de réhabilitation des habitations endommagées, tout en appelant à alléger les démarches administratives afin de faciliter et d'accélérer l'assistance aux familles sinistrées. L'aspect humain et social demeure également au cœur de cette prise en charge. Le ministre a appelé à accorder une attention particulière à l'accompagnement psychologique et social des populations éprouvées, ainsi qu'à l'écoute de leurs doléances. Au-delà des dégâts matériels, les incendies ont, en effet, laissé derrière eux des familles confrontées à des pertes importantes et à des conditions de vie difficiles.

Sur le plan technique, la mobilisation se poursuit pour rétablir au plus vite les conditions normales de vie. Cela passe notamment par la réhabilitation rapide des infrastructures publiques endommagées, la remise en service prioritaire des réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz et de télécommunications, ainsi que la réfection du réseau routier. La remise en état de ces infrastructures constitue un autre volet essentiel du retour à la normale. Pour les populations

touchées, retrouver l'eau, l'électricité, le gaz, les communications et des routes praticables représente une priorité immédiate, au même titre que la réparation des habitations. En clôture de cette réunion, le ministre a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux et de terrain de ces opérations par les walis eux-mêmes. L'objectif est désormais de maintenir la mobilisation engagée durant les incendies et de la prolonger dans la phase de reconstruction, avec une priorité donnée à la rapidité des interventions et à la prise en charge effective des familles sinistrées.

Zineb Bouzid

RÉSEAUX ÉLECTRIQUE ET GAZIER TOUCHÉS TOTALE RÉHABILITATION DANS PLUSIEURS VILLES

Toutes les parties des réseaux énergétiques, électrique et de gaz, endommagées par les derniers incendies enregistrés dans quelques communes de la wilaya de Bouira, ont été réparées et l'alimentation en électricité et en gaz a repris son cours normal dans ces régions, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de la direction de distribution de la Sonelgaz. Après la mobilisation des services de la Protection civile, qui a permis de maîtriser les feux et éteindre les flammes, notamment sur le massif de Beggas à Kadiria et à Guerrouma (ouest de Bouira), où les lignes d'électricité et les canalisations du gaz ont été endommagées, les services de la direction de distribution sont aussitôt intervenus sur le terrain pour y remédier, est-il souligné. Les lignes électriques et le réseau de gaz endommagés par les flammes, notamment dans les localités d'Ouled Amara sur les hauteurs de Beggas et à Ghedioua (Kadiria) et au village d'Aouaouda, relevant de la commune de Guerrouma (Ouest), ont été tout de suite pris en charge pour leur réparation, a indiqué Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution de Bouira. "Dans les localités de Kadiria et de Guerrouma, nous avons enregistré des dégâts de 3 km de lignes électriques endommagées par les incendies de forêt. Les pertes financières sont estimées à 3,4 millions DA", a précisé à l'APS Mme Benyoucef.



La même responsable a assuré que toutes les lignes endommagées par les feux avaient été remplacées pour permettre un retour à la normale de l'alimentation en énergie électrique dans la totalité des régions touchées par les feux. La direction de distribution de l'électricité et du gaz, relevant du Groupe Sonelgaz, a réparé et remis en état plus de 35 km de réseau électrique

endommagés par les feux de forêt enregistrés la semaine dernière dans la wilaya de Skikda, a indiqué le directeur local de la distribution, Abdelouahad Hemaz. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les incendies qui ont touché certaines zones de la wilaya ont occasionné des dommages aux réseaux de moyenne et basse tension sur une distance de plus de 35 km. Le réseau électrique a été affecté, selon la même source, dans plusieurs communes telles qu'Oum Toub, Filfila, Bekhouche-Lakhdar, Benazzouz, Djendel Saâdi-Mohamed, Ouled Hbaba, Ain Bouziane, Azzaba, Hammadi-Krouma et El Hadaïk. M. Hemaz a affirmé que la direction de distribution a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour une prise en charge optimale et rapide des dommages causés au réseau électrique, avant de souligner que 13 équipes d'intervention ont été déployées, soutenues par les équipements de 18 entreprises agréées.

R. S.

REMISE EN ÉTAT DES SERVICES ENDOMMAGÉS À TIZI-OUZOU

D'importants efforts sont déployés dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour réparer les dommages causés par les incendies enregistrés dans certaines régions de la wilaya, les 26 et 27 août, notamment sur les réseaux énergétiques et d'eau et pour accompagner les citoyens concernés, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ainsi, la remise en état des réseaux et infrastructures détruits ou endommagés a été entamée aussitôt les incendies maîtrisés, avec l'objectif fixé de rétablir l'alimentation en eau potable, l'électricité, les communications et l'ensemble des axes routiers d'ici samedi prochain. Sur le terrain, les équipes de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) sont intervenues sans relâche dans les zones touchées, à l'exemple des villages de Tamazirt, Tifra et Ouaroudjene, dans la daïra de Tizirt, où de nombreux tronçons de conduites d'adduction ont été détériorés. Des conduites de différents diamètres ont été ou sont en cours de remplacement.

En attendant la fin des travaux, l'alimentation en eau est assurée en permanence par des camions-citernes, et des moyens humains et matériels importants sont mobilisés pour accélérer la remise en service complète du réseau. En outre, conformément aux directives du président de la République, une commission de recensement des dégâts a été mise en place.

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

VERS UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a eu, lundi dernier, des entretiens, par visioconférence, avec le ministre sénégalais de l'Energie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf, consacrés à l'examen des moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, de l'électricité et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, l'état de la coopération entre les deux pays et les perspectives de son développement, notamment à travers l'intensification des échanges d'expertises et d'expériences, la formation et le transfert de technologies, ainsi que les moyens de concrétiser des projets pratiques dans le secteur de l'énergie. Elles ont également abordé le renforcement de la coopération entre les entreprises et organismes activant dans le secteur,



notamment dans le domaine de la fabrication des équipements et matériels énergétiques, de manière à contribuer au renforcement des capacités nationales du Sénégal et au développement de ses infrastructures énergétiques. Dans ce cadre, M. Adjal a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience et son expertise avec la partie sénégalaise et à poursuivre l'accompagnement du

Sénégal dans la concrétisation de ses projets énergétiques. De son côté, le ministre sénégalais a fait part de la volonté de son pays de développer le partenariat avec l'Algérie et de tirer profit de son expérience et de ses capacités dans les domaines de l'énergie et de l'électricité. Dans le cadre de la concrétisation des résultats de ces entretiens, les deux parties sont convenues de tenir, début

octobre prochain, en Algérie, une rencontre pour la signature d'un memorandum de coopération entre le Groupe Sonelgaz et la société sénégalaise d'électricité Senelec, visant à élargir les domaines de coopération et d'échange d'expertises dans les secteurs de l'électricité et de l'énergie. Elles sont également convenues d'organiser, le 3 décembre prochain au Sénégal, une rencontre pour la signature d'un accord

intergouvernemental entre l'Algérie et le Sénégal

visant à développer les cadres de coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. Ces accords devraient ouvrir de nouvelles perspectives à un partenariat algéro-sénégalais plus large et durable, et renforcer la coopération énergétique et l'intégration entre les pays africains.

R. E.

IMPORTATIONS

LE MINISTÈRE DÉMENT LES ACCUSATIONS DE BLOCAGE

Un programme portant sur 10.522 pièces de rechange, une demande de modification restée sans réponse et un dossier toujours à l'étude : le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a apporté, lundi dernier dans un communiqué, des précisions sur le dossier de l'entreprise Benbellat, après la diffusion d'une vidéo dénonçant un retard dans l'octroi d'un visa d'importation.

L'affaire a commencé par une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Le gérant de l'entreprise privée Benbellat, spécialisée dans la production d'eau minérale, y faisait part de ses préoccupations concernant ce qu'il a qualifié de « retard dans l'obtention du visa du programme prévisionnel d'importation de pièces de rechange pour le deuxième semestre de l'année 2026 ». Face à ces déclarations, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a décidé de réagir en détaillant les éléments enregistrés dans ses services. Il a ainsi «catégoriquement rejeté les allégations et informations erronées contenues dans cette vidéo, qui ne correspondent pas aux données officielles enregistrées auprès de ses services ». L'instance a souligné qu'il « se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires qu'il juge nécessaires contre toute partie susceptible de porter atteinte à la réputation du ministère ou de diffuser des informations de nature à induire l'opinion publique en erreur ».

Au centre de la controverse se trouve donc le traitement du programme prévisionnel d'importation de l'entreprise. Contrairement à ce qui a été avancé, le dossier « n'a été ni rejeté ni gelé », affirme le ministère. Selon le communiqué, les services compétents



ont demandé à l'opérateur, le 20 août dernier, de modifier son programme « au vu de la nature et du volume de la demande ». Une démarche qui, précise le ministère, n'a toujours pas reçu de réponse de la part de l'entreprise. Jusqu'à la date de publication du communiqué, l'opérateur « n'a pas répondu à la demande de modification, ce qui a empêché la finalisation de l'étude du dossier et l'octroi du visa ». Le ministère met surtout en avant l'ampleur de la demande formulée pour le second semestre 2026. Celle-ci porte sur 709 positions tarifaires, correspondant à 10.522 pièces de rechange. Un volume qui prend davantage de relief lorsqu'il est replacé dans l'historique des demandes de la même entreprise. Le 29 janvier 2026, celle-ci avait obtenu un visa pour 300 pièces de rechange au titre du programme prévisionnel du premier semestre. Elle avait auparavant bénéficié, le 2 août 2025, d'un visa portant sur 5.695 pièces de rechange de différents types pour le second semestre de la même année. Le cumul atteint ainsi 16.517 pièces de rechange demandées en l'espace d'environ douze mois. Pour le ministère, ce chiffre justifie une vérification

approfondie de la cohérence entre les besoins déclarés et les capacités réelles de l'entreprise. Ainsi, « l'intéressé aura introduit, en l'espace d'à peine 12 mois, des demandes d'importation pour un total de 16.517 pièces de rechange de différents types, un volume qui exige, sur le plan technique, de vérifier l'adéquation de ces besoins avec la taille de l'unité de production, la nature de ses équipements et sa capacité de production effective ».

L'administration appuie également son argument sur une comparaison avec d'autres entreprises du même secteur. Certaines disposent de plus de quatre lignes de production, tout en présentant des demandes de pièces de rechange nettement inférieures.

Le ministère précise ainsi que « les quantités de pièces de rechange demandées par certaines d'entre elles ne dépassent pas le quart de la quantité demandée par l'entreprise concernée, bien qu'elles possèdent des capacités de production plus importantes et un nombre de lignes de production supérieur à celles dont dispose cette entreprise ».

Pour les services du ministère, cette comparaison renforce la nécessité de vérifier le programme présenté par Benbellat. Les données techniques disponibles « ne reflètent pas l'existence d'une unité de production dont la taille et les capacités d'exploitation justifieraient, en apparence, ce volume élevé de demandes de pièces de rechange ».

Le dossier a donc été soumis à un examen approfondi, avec une demande de modification adressée à l'opérateur. Le ministère insiste sur ce point : cette démarche ne constitue pas un rejet du programme et ne vise pas, selon lui, à entraver l'activité de l'entreprise.

À travers ce communiqué, le ministère cherche ainsi à replacer le débat sur le terrain des données et des documents officiels enregistrés via la plateforme numérique.

G. Salah Eddine

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ALGÉRIE ENTRE DANS L'ÈRE DES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Le changement est déjà à l'œuvre, même s'il reste largement invisible pour l'utilisateur. Derrière chaque vidéo regardée, chaque appel passé sur internet ou chaque application consultée, les réseaux télécoms doivent traiter des volumes de données toujours plus importants. En Algérie, cette progression pousse aujourd'hui le secteur des télécommunications vers une nouvelle étape, portée par la montée en puissance de la 5G et l'intégration progressive de l'intelligence artificielle (IA).

Les opérateurs de téléphonie mobile ne cherchent plus uniquement à augmenter les capacités de leurs réseaux. Ils s'orientent également vers des technologies capables d'analyser leur fonctionnement en temps réel, d'anticiper les perturbations et d'adapter les ressources aux besoins des utilisateurs. Les chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) illustrent cette évolution. À la fin du troisième trimestre 2025, le marché algérien comptait 55,94 millions d'abonnements à l'internet mobile, dont plus de 50 millions via la 4G. Sur seulement trois mois, la consommation de données avait dépassé 1,63 milliard de gigabits. La consommation moyenne mensuelle par abonné a, elle aussi, progressé, passant de 8,72 gigabits au troisième trimestre 2024 à 10,13 gigabits au même trimestre de 2025. Derrière cette hausse se trouve une réalité simple : les Algériens utilisent de plus en plus internet et les réseaux doivent suivre le rythme. Cette pression croissante accélère l'intégration de l'intelligence artificielle dans les stratégies des



opérateurs. La technologie intervient déjà, ou est appelée à intervenir, dans plusieurs maillons de la chaîne : surveillance des infrastructures, maintenance, optimisation des ressources, gestion du trafic et amélioration de l'expérience client. L'objectif est de passer d'une logique essentiellement réactive à une logique prédictive. Il ne s'agit plus seulement de réparer une panne lorsqu'elle survient, mais de détecter les signaux qui pourraient l'annoncer. Pour Abdelmalek Bachir, directeur de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), cette évolution suppose de dépasser la conception de l'IA comme une simple spécialité technique. "L'École ne considère pas l'intelligence artificielle comme une technique isolée de l'activité de l'entreprise, mais plutôt comme un outil pouvant intervenir à tous les niveaux, depuis le réseau et les opérations techniques jusqu'à la relation client, la planification et la gestion des ressources humaines", explique-t-il à l'APS. La coopération entre l'ENSIA et le secteur des télécommunications prend d'ailleurs une nouvelle dimension avec la sortie, en juin 2026, de la première promotion d'ingénieurs de l'École,

après cinq années de formation. Pour les acteurs du secteur, la question n'est donc plus seulement de disposer des technologies, mais également de former les compétences capables de les concevoir et de les exploiter. L'un des domaines où cette évolution pourrait produire les effets les plus visibles concerne la gestion du trafic. Un événement sportif, une fête, une catastrophe ou simplement une concentration exceptionnelle d'utilisateurs dans une zone donnée peut rapidement provoquer une hausse de la demande. L'expert en technologies de l'information et de la communication Younes Guerrar décrit cette évolution comme le passage de "la prise en charge des pannes et des congestions après leur survenue à leur anticipation et à l'intervention avant qu'elles ne se repercutent sur la qualité du service". Les systèmes d'IA peuvent croiser des milliers d'indicateurs, comparer les données actuelles aux historiques et identifier des schémas annonciateurs d'une dégradation du réseau. On passe ainsi progressivement d'"un réseau qui détecte ce qui s'est produit à un réseau qui anticipe ce qui pourrait se produire". Cette capacité prédictive

devient particulièrement importante à mesure que les usages numériques se multiplient.

LA DONNÉE AU CŒUR DU NOUVEAU MODÈLE

Mais l'intelligence artificielle a une faiblesse très humaine : sans données fiables, elle ne peut pas faire de miracle. L'expert en technologies de l'information Yazid Aguedal insiste ainsi sur un élément déterminant : "L'efficacité de tout modèle d'intelligence artificielle demeure liée en premier lieu à la qualité des données collectées, organisées et continuellement mises à jour par l'entreprise". L'analyse des données des abonnés doit ainsi rester encadrée et limitée aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément au cadre juridique relatif à la protection des données à caractère personnel. La transition engagée par le secteur ne se résume donc pas à l'arrivée d'une nouvelle génération de téléphonie mobile.

La 5G constitue une infrastructure, tandis que l'IA peut devenir l'un des outils permettant d'en exploiter pleinement le potentiel. Pour l'Algérie, cette évolution représente également un enjeu industriel et humain. Elle suppose de développer les infrastructures, mais aussi de renforcer la formation, la recherche et les passerelles entre les établissements universitaires et les entreprises. Le changement sera peut-être peu spectaculaire pour l'utilisateur. Son téléphone continuera simplement à fonctionner, ses vidéos à se charger et ses applications à répondre. Pourtant, derrière cette apparente simplicité, c'est une nouvelle génération de réseaux qui se met progressivement en place : des réseaux capables non seulement de transmettre l'information, mais aussi de comprendre leur propre fonctionnement et d'anticiper leurs besoins. C'est probablement là que se jouera une partie de la prochaine révolution numérique algérienne.

G. Salah Eddine

MINISTÈRE DU TOURISME

RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES OPÉRATEURS DU SECTEUR

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, dimanche dernier, une séance de travail avec les professionnels du secteur, consacrée au suivi des décisions prises et au renforcement de la coordination avec les acteurs de terrain. La rencontre a réuni les responsables des structures relevant du ministère, ainsi que plusieurs partenaires et professionnels du domaine. La ministre a souligné que le développement du tourisme repose sur une collaboration étroite et un dialogue permanent avec les acteurs concernés, afin de traduire les décisions en actions concrètes et mesurables.

Cette réunion s'inscrit dans une démarche visant à intensifier les échanges avec les professionnels et à apporter des réponses adaptées à leurs doléances, tout en contribuant à stimuler l'essor de l'économie touristique.

À cette occasion, Mme Meddahi a invité les participants à contribuer aux opérations de réhabilitation des habitations endommagées par les feux de forêt ayant touché plusieurs régions du pays. Elle a notamment insisté sur la nécessité de mobiliser les artisans locaux du bâtiment pour accompagner ces opérations. La ministre a estimé que cet engagement

traduit « la responsabilité sociétale » du secteur envers les zones touchées par les incendies. Par ailleurs, Mme Meddahi a salué l'élan de solidarité nationale manifesté par les citoyens envers les populations affectées, considérant que cette mobilisation témoigne de l'authenticité de la société algérienne et de ses valeurs d'entraide profondément enracinées. Cette mobilisation illustre ainsi la volonté du secteur du tourisme et de l'artisanat de contribuer, aux côtés des autres acteurs, aux efforts de solidarité et de reconstruction engagés dans les régions touchées.

Zineb Bouzid

« CALLIGRAPHIE DE FEU »

L'ART DE SALIHA KHELIFI ENTRE MÉMOIRE ET UNIVERSALITÉ

La galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth accueille, jusqu'au 30 septembre, l'exposition « Calligraphie de feu » de l'artiste-peintre Saliha Khelifi. À travers une quarantaine de tableaux, l'artiste livre une réflexion sur les valeurs humaines et les principes universels susceptibles de favoriser l'harmonie, le dialogue et la paix.

Chaque œuvre s'articule autour d'un mot ou d'une valeur – Honneur, dialogue, entente, amour, tendresse, savoir, compétence, liberté, paix ou encore pardon – présenté comme une invitation à la méditation. Une énigme accompagne les tableaux, interpellant le visiteur et l'incitant à aller au-delà de la représentation pour réfléchir au sens profond de chaque notion.

ENTRE SPIRITUALITÉ ET ENGAGEMENT

Dans une écriture calligraphique qui lui est propre, Saliha Khelifi fait dialoguer lettres, signes et couleurs. La composition chromatique confère aux mots une dimension expressive supplémentaire, transformant la calligraphie en véritable langage pictural.

L'artiste aborde également des thèmes liés à la spiritualité et à son identité, à travers des références au Coran, à la Zakat et à l'islam. Son regard se porte aussi sur les drames qui traversent l'humanité, notamment la guerre, les épidémies et l'injustice.

Un tableau est par ailleurs consacré à l'Armée nationale populaire (ANP), accompagné d'un poème en arabe rendant hommage aux hommes qui consacrent leur vie à la défense de la patrie.

Au cœur de cette démarche figure le dialogue, que l'artiste considère comme un moyen essentiel de lutter

contre « les ténèbres de l'obscurantisme intellectuel » et de favoriser la compréhension entre les peuples. Pour elle, dépasser les préjugés, les divisions et les incompréhensions permet de construire un monde fondé sur l'ouverture et le respect de l'autre.

LE DIALOGUE COMME CHEMIN VERS LA PAIX

Cette conception de l'art se veut résolument tournée vers le rapprochement. Saliha Khelifi entend ainsi bâtir, au-delà des frontières et des différences culturelles, des « ponts d'harmonie, de solidarité et de compassion », mais également de justice, de sécurité et d'amour.

Face aux crises et aux conflits qui traversent le monde, le dialogue apparaît, dans son œuvre, comme un chemin vers la paix. Il invite à écouter, comprendre et reconnaître l'autre dans sa dignité et ses différences. L'art devient ainsi un espace de rencontre, de transmission et d'espoir.

Originaire de Béjaïa, Saliha Khelifi développe depuis plusieurs décennies une œuvre à la croisée de la peinture, de la calligraphie, de la poésie, de la musique et du patrimoine. Après des débuts dans l'enseignement de la langue arabe, elle s'oriente progressivement vers les arts plastiques. Diplômée en enseignement des arts plastiques en 1988, elle poursuit également une activité



pédagogique, plaçant la transmission au cœur de son parcours.

LE TIFINAGH AU CŒUR DE SON LANGAGE PICTURAL

Sa pratique artistique, amorcée dès 1987, s'appuie sur différentes techniques, notamment la peinture à l'huile, l'aquarelle et la gouache. Au fil des années, l'artiste développe une écriture picturale singulière fondée sur les lettres et les signes, auxquels elle confère une forte portée symbolique. Sa « calligraphie de feu », qui associe caractères arabes et latins à des formes évoquant les flammes, traduit à la fois la souffrance humaine et l'aspiration à la paix. Le patrimoine amazigh, notamment le Tifinagh, constitue également une source majeure d'inspiration. Ces signes

anciens sont réinterprétés dans un langage contemporain qui participe à la valorisation de la mémoire culturelle algérienne.

La musique occupe enfin une place importante dans ses recherches. En explorant le rapport entre son et couleur, Khelifi cherche à traduire les émotions musicales en rythmes, mouvements et sensations picturales. Présentée en Algérie comme à l'étranger, notamment en France, en Espagne, en Tunisie, au Canada, en Tchéquie et en Arabie saoudite, son œuvre se situe ainsi au croisement de l'héritage et de la modernité. Chez Saliha Khelifi, la lettre devient image, la couleur devient émotion et le signe se transforme en espace de dialogue, de transmission et d'espoir.

R. C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER (AIFF)

L'APPEL À INSCRIPTIONS PROLONGÉ JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE PROCHAIN



Le Festival international du film d'Alger (AIFF) a prolongé la date limite de soumission des films pour sa 13e édition, prévue du 5 au 12 décembre 2026. Initialement fixée au 1er septembre, la clôture des inscriptions est désormais arrêtée au 15 septembre 2026 à 23h59, heure d'Alger, et ce, afin de permettre aux réalisateurs et aux producteurs de disposer d'un délai supplémentaire pour finaliser leurs dossiers et soumettre leurs œuvres. Les candidatures demeurent gratuites et peuvent être effectuées à travers la plateforme «FilmFreeway» ou le site officiel du festival.

Cet appel est ouvert aux professionnels algériens et étrangers, invités à soumettre des longs et courts métrages de fiction, des documentaires, des films d'animation, ainsi que des œuvres expérimentales. Les films candidats doivent avoir été produits après le 1er janvier 2025 et être sous-titrés en français ou en anglais. Les candidats devront, selon les

modalités annoncées par le festival, fournir un lien de visionnage sécurisé ou un fichier numérique de leur œuvre, ainsi qu'un synopsis en arabe, en français ou en anglais. Le dossier devra également comporter une biographie et une filmographie du réalisateur, une photographie en haute définition, l'affiche officielle du film, des visuels promotionnels, un teaser et une fiche technique détaillée. Les œuvres intégrées à la compétition officielle seront en lice pour plusieurs distinctions, parmi lesquelles le Grand Prix, le Prix du jury et le Prix du public. De plus, pour cette 13e édition, la compétition officielle s'enrichit d'une nouvelle section intitulée «Découverte», consacrée aux nouveaux talents et aux écritures singulières, qu'il s'agisse de fiction, de documentaire, d'animation ou d'expérimental, alors que les films documentaires intègrent les sections long et court métrages selon leur durée, réunissant ainsi tous les genres confondus. En outre, le

festival prévoit plusieurs sections parallèles, en hors compétition, avec notamment un panorama international, un focus Algérie/Afrique et une sélection spéciale consacrée au cinéma palestinien. La programmation comprend le «Cinéma Lab», conçu autour d'activités liées à la formation et à l'accompagnement des professionnels et des jeunes cinéastes, à travers des ateliers, masterclasses et conférences. Par ailleurs, l'AIFF a récemment lancé un appel à candidatures pour la constitution de son premier «Jury jeunesse», destiné aux jeunes Algériens âgés de 18 à 28 ans. Treize candidats seront retenus pour intégrer cette instance et suivre les films présentés dans les trois sections officielles : longs métrages, courts métrages et découverte. À l'issue des projections et des délibérations, ce jury attribuera sa propre distinction, sous la forme d'un Grand Prix du Jury jeunesse, auquel pourrait s'ajouter une mention spéciale.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Cherchell

JUL-CÉSARÉE

● Cherchell, anciennement Jul-Césarée, capitale de la Maurétanie césarienne sous les règnes du roi Juba II et de Cléopâtre Séléné, est un joyau de la côte algérienne, où un riche passé se mêle harmonieusement à la douceur de vivre méditerranéenne. Cette cité antique se situe à environ 90 kilomètres à l'ouest de Tipaza. Aux abords de la ville, on peut encore apercevoir les vestiges de Césarée, cité antique de Maurétanie, datant de l'époque romaine. Fondée à l'origine par les Phéniciens sous le nom de Jul, la ville fut initialement établie par ces derniers. Le roi Juba II de Césarée commanda d'impressionnants édifices publics, dont un théâtre et un amphithéâtre, dont les vestiges sont encore visibles. Aujourd'hui, la ville est une destination touristique prisée grâce à son port de pêche, ses plages et sa proximité avec le site de Tipaza, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

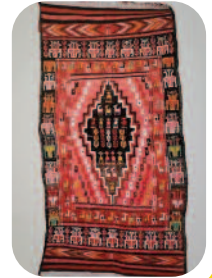


Les trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

● L'héritage andalou et l'artisanat du travail du fil

Marquée par l'arrivée des réfugiés andalous au XVI^e siècle, Cherchell préserve une identité culturelle raffinée qui se ressent à travers sa musique citadine (la san'a), l'architecture aux tuiles rouges de son centre historique et un savoir-faire artisanal ancré, notamment la broderie traditionnelle et la poterie rurale du Dahra.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

● Les musées archéologiques et le cœur de Caesarea

Considéré comme l'un des plus riches d'Afrique du Nord, le Musée national de Cherchell, ainsi que le parc parcellaire de la place des Martyrs rassemblent des pièces d'une valeur inestimable : sculptures royales en marbre grec, sarcophages ciselés et d'immenses mosaïques romaines intactes, témoins de l'époque où la ville était la capitale d'un royaume antique prospère.



3 SAVEURS LOCALES

● La cuisine maritime et le couscous au poisson

Fortement ancrée dans sa tradition marinière, la gastronomie locale s'articule autour des produits frais débarqués au port. La spécialité phare reste le couscous au poisson de roche ou au mero, agrémenté d'épices douces, sans oublier les sardines grillées à la shermoula à déguster face aux chalutiers.



Découverte de la semaine

L'îlot punique d'Iol ou l'îlet

Est le cœur historique et le berceau maritime de la ville de Cherchell. À l'époque phénicienne et punique, alors que la cité s'appelait Iol, cet îlot rocheux servait de comptoir commercial et d'abri naturel pour les navires marchands naviguant en Méditerranée. Les marins puniques y trouvaient un refuge protégé des tempêtes et des vents dominants. Plus tard, à l'époque romaine sous Juba II, l'îlot fut rattaché à la terre ferme par une jetée pour aménager le port antique de Caesarea. Elle représente un personnage nu, imberbe, peut-être une divinité féminine, coiffé d'une sorte de boisseau évasé sur le devant duquel se dresse une plume. Cette statue était apparentée au dieu grotesque Bès que les phéniciens empruntèrent à l'Égypte. Elle se rapproche beaucoup de l'art berbère le plus ancien. Aujourd'hui surmonté d'un phare historique, cet endroit reste un repère emblématique qui sépare la mer ouverte des eaux paisibles du port de pêche traditionnel.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel Césarée
- Hôtel restaurant La Côte turquoise
- Hôtel restaurant Lala Foughala Chenoua



OÙ MANGER ?

- Restaurant Le Chalutier
- La terrasse noire
- Salés cherchellois
- Dar Dzayer



À VISITER

- Musée de Cherchell
- Chenoua-Plage
- Royaume de Numidie
- Les Trois îlots



COMMENT Y ALLER ?

En voiture : Accessible depuis Alger via la RN11 ou la voie rapide vers Tipaza/Cherchell (~100 km, 1h20 de trajet).
En bus : Départs réguliers depuis la gare routière du Caroubier ou de Tipaza vers Cherchell.



BON À SAVOIR :

Flânez à pied dans le centre historique pour admirer l'architecture ottomane et coloniale entremêlée de pierres romaines. Privilégiez les matinées pour la visite des musées.



Prochain rendez-vous

TISSEMSILT



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

NUMÉROS UTILES

URGENCES
ET SÉCURITÉSAMU
021.67.16.16/
67.00.88CHU MUSTAPHA
021.23.55.55CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90CHU BAINEM
021.81.61.13CHU KOUBA
021.58.90.14AMBULANCES
021.60.66.66DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99NUMÉROS
UTILESAÉROPORT
HOuari-
BOUMEDIENE
021.54.15.15AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12Air France
021.73.27.20/
73.16.10ENMTV
021.42.33.11/12SNTF
021.76.83.65/
73.83.67SNTR
021.54.60.00/
54.05.04Hôtel Sheraton
021.37.77.77Hôtel Mercure
021.24.59.70/85Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52Hôtel Hilton
021.21.96.96Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

10 ALIMENTS LES PLUS RICHES EN CALCIUM

■ Le calcium est le sel minéral le plus abondant dans l'organisme et nous en avons besoin pour être en bonne santé. Près de 99 % du calcium se concentre dans les os et les dents, mais il joue aussi un rôle important dans le bon fonctionnement de toutes les cellules de l'organisme.

Sachant qu'un adulte en bonne santé a besoin d'environ 1000 mg de calcium par jour, quels aliments faut-il privilégier pour ne pas en manquer ?

LE FROMAGE

Gruyère, comté, emmental et parmesan sont les fromages qui contiennent le plus de calcium (plus de 1000 mg/100 g). Le reblochon, le saint-nectaire, le bleu d'Auvergne, ou le roquefort en contiennent également de bonnes quantités (entre 600 et 800 mg/100 g).

LE THYM

Le thym sec est extrêmement riche en calcium : 1260 mg/100 g (en moyenne), soit plus que les besoins quotidiens d'un adulte. Cependant, notez qu'on mange rarement 100 g de thym par jour ! On trouve également du calcium dans d'autres épices comme la cannelle (1080 mg/100 g), le cumin (931 mg/100g), le poivre (430 mg/100 g) ou encore le persil (250 mg/100 g).

LES SARDINES

La sardine est une excellente source de calcium. Une boîte de sardines à l'huile contient 400 mg de calcium pour 100 g. De plus, c'est l'une des meilleures sources d'oméga-3 et une bonne source de sélénium, de phosphore, de vitamine D.

Le tofu

Le tofu est une pâte blanche, molle, au goût neutre qui est issu du caillage du lait de soja.

Il constitue une base importante de l'alimentation asiatique.

Il est très riche en calcium puisque 100 g de tofu contiennent 350 mg de calcium.

LE LAIT

Qu'il soit de vache, de chèvre ou de brebis, le lait est riche en calcium.

En effet, le lait de vache contient environ 120 mg de calcium pour 100 g, le lait de chèvre, 126 mg/100 g et le lait de brebis, 195 mg/100 g. Les yaourts contiennent également de bonnes quantités de calcium. Choisissez-les aux probiotiques, car ils contiennent des bactéries bénéfiques pour la santé.

LES AMANDES

100 g d'amandes vous

fourniront en moyenne 250 mg de calcium. De plus, il est recommandé d'en consommer régulièrement (bien qu'en petite quantité), car elle contient de nombreux minéraux, des phytostérols, des acides gras mono-insaturés, des protéines végétales, des fibres solubles et des vitamines. Mais, comme pour le thym, difficile d'en manger 100 g par jour ! Il faudra compléter par la consommation d'autres aliments riches en calcium.

LES ÉPINARDS

Principalement connu pour sa forte teneur en fer, l'épinard est également une bonne source de calcium. En effet, 100 g d'épinards contiennent en moyenne 168 mg de calcium. De manière générale, retenez que les légumes verts sont les légumes les plus riches en calcium.

Les haricots

Les haricots noirs sont une très bonne source de calcium : 160 mg/100 g, et les haricots blancs, une bonne source

: 15 mg/100 g.

Riches en fibres, les haricots ont l'avantage de fournir rapidement une sensation de satiété. Ils sont aussi riches en fer et très économiques !

L'EAU EN BOUTEILLE

Les eaux dites « calciques » ont une teneur moyenne en calcium supérieure à 150 mg/l.

L'eau la plus riche en calcium est Hépar (591 mg/l).

Mais on peut aussi citer Contrex, Quézac, Badoit, San Pellegino, Salvétat, Taillefine, Perrier ou encore Rozana.

LES FRUITS FRAIS

Certains fruits sont des sources non négligeables de calcium.

En effet, les kiwis (34 mg/100 g), les oranges (43 mg/100 g), les abricots (13 mg/100 g), les clémentines (30 g/100 g) et les mûres (29 mg/100 g), en plus d'être riches en vitamines, sont de bonnes sources de calcium.



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026



L'ALGÉRIE COLLECTIONNE LES MÉDAILLES

La journée d'hier a été particulièrement prolifique pour la délégation algérienne aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026. Entre les performances de Kaylia Nemour, Cylia Ouikene et de Djamel Sedjati, l'Algérie a enrichi son palmarès de plusieurs médailles d'or, confirmant la bonne dynamique de sa participation à cette édition italienne.

OUIKENE TRIOMPHE AU KARATÉ

La dernière médaille algérienne a été l'œuvre de la karatéka Cylia Ouikene dans la catégorie des moins de 50 kg. L'Algérienne a triomphé de son adversaire, l'Italienne Erminia Peretto, sur le score de 9-3. La championne algérienne a recu d'énormes louanges des observateurs pour ses performances durant ce tournoi.

Pour rappel, Ouikene s'est qualifiée en finale après avoir battu l'expérimentée Égyptienne, Reem Salama, sur le score de 7-6. A noter que la médaille de bronze a été décrochée par la Croate Ema Sgardelli. Elle a été victorieuse de la Grecque Christina Triada Pappa lors du repêchage sur le score de 8-0.

NEMOUR, L'OR SANS TREMBLER

L'autre grande performance algérienne a été sans surprise l'œuvre de Kaylia Nemour, qu'on ne présente plus. La

superstar algérienne en gymnastique artistique a une nouvelle fois confirmé son statut en décrochant la médaille d'or du concours général dames. La championne olympique s'est largement imposée dans cette épreuve disputée dans le cadre des Jeux méditerranéens-2026, terminant en tête avec un total de 57,750 points. Elle a obtenu 13,800 points au saut de cheval, 15,650 aux barres asymétriques, 14,700 à la poutre et 13,600 au sol. L'Espagnole Alba Petisco a pris la deuxième place avec 52,850 points, tandis que l'Italienne Sofia Tonelli a complété le podium avec 51,650 points. L'autre représentante algérienne engagée dans la compétition, Djenna Laroui, a malheureusement terminé à la septième place avec 50,600 points. Ce nouveau sacre constitue la cinquième médaille d'or de l'Algérie depuis le début de sa participation à ces Jeux, après celles d'Abdelkrim Fergat en lutte gréco-romaine, de Dris Messaoud Redouane en judo, de

Djamel Sedjati sur 800 mètres et

la sélection algérienne de football U-21.

SEDJATI CONFIRME SUR LE 800 MÈTRES

En effet, un peu plus tôt, l'athlétisme algérien a lui aussi été à l'honneur. Djamel Sedjati a remporté la finale du 800 mètres messieurs, offrant une nouvelle médaille d'or à la délégation nationale.

Comme attendu, le demi-fondiste algérien s'est imposé en 1 min 46 sec, décrochant ainsi le titre de champion de la Méditerranée. Son compatriote Slimane Moula n'a, en revanche, pas réussi à monter sur le podium. Il a terminé à la cinquième place avec un chrono de 1 min 46 sec 72. Le sacre de Sedjati, en plus de celui de Nemour et Ouikene, porte la moisson de médailles d'or de l'Algérie à six. Les trois autres médailles ont été remportées par Abdelkrim Fergat en lutte gréco-romaine, Dris Messaoud Redouane en judo et la sélection algérienne de football U21.

BENCHADLI DÉCROCHE L'ARGENT EN AVIRON

La moisson algérienne ne s'est toutefois pas limitée aux médailles d'or. En aviron, Nihed Benchadli a décroché la médaille d'argent dans l'épreuve du skiff poids léger

individuel dames, après avoir terminé deuxième de la finale « A ». L'Algérienne a bouclé la course en 8 min 26 sec 89, à 15 sec 22 de la Grecque Zoi Fitsiou, sacrée championne méditerranéenne en 8 min 11 sec 67. La Portugaise Inês Leite de Oliveira a pris la troisième place en 8 min 31 sec 03. Benchadli avait obtenu son billet pour la finale « A », lundi dernier, en remportant sa série en 7 min 53 sec 84.

LE HANDBALL ARRACHE LE BRONZE

Dans les sports collectifs, après le sacre de la sélection algérienne de football U21, dimanche soir, le handball masculin a également permis à l'Algérie de monter sur le podium. Les Verts ont remporté la médaille de bronze du tournoi en s'imposant face au Portugal (36 à 33) après prolongations, après un score de 30-30 à l'issue du temps réglementaire.

Les handballeurs algériens avaient auparavant terminé la phase de groupes à la première place du groupe B, avec deux victoires contre Chypre (33-24) et la Tunisie (33-26), ainsi qu'un match nul face à la Grèce (26-26). Leur parcours s'était ensuite arrêté en demi-finale face à l'Égypte, victorieuse sur le score de 27-25.

La finale du tournoi masculin a opposé l'Égypte à la Grèce. Avec cette nouvelle série de performances, l'Algérie poursuit donc sa progression au classement des médailles à Tarente. Entre les exploits individuels de Nemour et Sedjati, l'argent de Benchadli et le bronze du handball, la délégation nationale aura vécu une journée particulièrement riche à quelques heures de la clôture des Jeux méditerranéens. Espérons que la récolte algérienne se poursuivra dans les dernières heures de la compétition.

G. Salah Eddine



MERCATO / BENCHAMMA, MSANGA, LAGHA ET ALY ABEID ONT SIGNÉ AU SOIR DE LA CLÔTURE DES TRANSFERTS

LE FINISH ANIMÉ DE LA JS KABYLIE

Depuis lundi dernier à minuit, le mercato a officiellement pris fin pour les clubs de la Ligue 1 Mobilis. Le suspense tant entretenu n'a finalement pas donné lieu à de grands transferts de dernière minute. Ni Benzia ni Ounas, ni...

L'événement notable de la soirée est tout de même à l'actif de la JS Kabylie qui a officialisé avec pas moins de quatre nouvelles recrues.



présentation du milieu de terrain défensif Samy Benchamma, en provenance du Rodez AF, un club de la région française d'Aveyron, sociétaire de la Ligue 2 française. «Agé de 26 ans, le milieu de terrain défensif rejoint la JS Kabylie pour la nouvelle saison. Après plusieurs années passées dans le football professionnel français, il vient apporter son expérience et ses qualités au milieu

de terrain», commentait la direction kabyle sur ses réseaux. Auparavant, le club français annonçait sur son site que «le RAF-Rodez Aveyron Football et la JS Kabylie ont trouvé un accord pour le transfert du milieu de terrain vers le club algérien. Arrivé en Aveyron, le 1er septembre 2025, Samy Benchamma aura participé à chacune des rencontres officielles disputées par le RAF après son arrivée. Le club salue l'état d'esprit irréprochable de Samy durant son passage sous les couleurs ruthénoises et lui souhaite pleine réussite pour la suite de sa carrière». En début de soirée, la JSK enchaînera avec l'annonce de l'officialisation du recrutement d'Alphonse Msanga, l'international tanzanien de 23 ans, aussi milieu défensif. «Il a notamment participé à la Coupe d'Afrique des Nations 2025» avec la sélection de son pays, soulignait le deuxième communiqué de la JSK diffusé en début de soirée de lundi dernier. A peine une heure après, vers 21 heures, c'était autour de l'arrière gauche international mauritanien, Aly Abeid, d'être également annoncé comme nouvelle recrue de la JSK, en provenance du club roumain du CFR Cluj. Le joueur, âgé de 28 ans, «est régulièrement capitaine de sa sélection nationale (mauritanienne, ndr)». Il possède une expérience de plusieurs années dans le football professionnel, avec un parcours notamment en Espagne, en France et en Roumanie», glorifiait la JSK son nouvel arrière gauche.

Et le mercato n'était pas encore fini pour les Kabyles. Quelques minutes plus tard, la direction canarienne récidivera en présentant Yannis Lagha. «La JS Kabylie est heureuse d'annoncer l'arrivée de Yannis Lagha, en provenance de l'Olympique lyonnais. Agé de 22 ans, l'attaquant formé à l'OL vient renforcer le secteur offensif de la JSK. Il est «international algérien avec les sélections de jeunes», soulignait la publication de la direction du club.

LE MCA OFFICIALISE L'ARRIVÉE DU JORDANIE AAZAIEF

Le Mouloudia d'Alger a aussi profité de la dernière soirée du mercato pour concrétiser l'arrivée de l'attaquant international jordanien Ali Azaief, en provenance du club koweïtien de Kazma SC à titre de prêt pour un bail d'une saison. A l'inverse, le champion d'Algérie en titre a officialisé le départ de l'attaquant Amine Messoussa qui a résilié son contrat à l'amiable. La JS El Biar a également annoncé, dans les ultimes moments, l'arrivée d'Alassane Maodo Kanté, le milieu de terrain du club tanzanien du Simba SC, ainsi que du milieu Hamza Laireche de l'ES Mostaganem. De son côté, la JS Saoura a officialisé l'engagement d'Abdeslam Hanan, le désormais ex-gardien de l'ES Mostaganem, suite à la validation de son dossier par la Commission du statut du joueur. Cependant, le joueur n'est pas qualifié pour la compétition continentale, du moins il ne pourra l'être avant la phase des poules. Du côté de l'US Biskra, un revenant dans la Ligue 1, ce sont trois dernières recrues qui ont été officialisées peu avant la fermeture de la plateforme d'enregistrement. Il s'agit de l'attaquant Mohamed El Amine Hammia, du gardien de but Nasrallah Teniou et du défenseur Oussama Gatal. Il y a eu également une arrivée surprise du côté de l'ES Ben Aknou. C'est l'ex-jeune ailier droit de l'USM Alger, cédé au mercato hivernal passé au club russe Dinamo Makhachkala, Diaa Eddine Mechid, qui retrouve à nouveau la Ligue 1, à titre de prêt, à travers la porte de l'ESBA. Pour rappel, Mechid est sous contrat avec Makhachkala jusqu'à juin 2029.

Djaffar Chilab

FOOTBALL FÉMININ / TOURNOI UNAF QUALIFICATIF À LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le CF Akbou à pied d'œuvre à Tunis

Le représentant algérien au tournoi UNAF des féminines, en cours en Tunisie, le CF Akbou, champion d'Algérie en titre, est déjà à pied d'œuvre à Tunis. La délégation akbouciennne avait rallié la capitale tunisienne, samedi dernier en début de soirée, en partance d'Alger. C'est aux alentours de 18 heures passées de quelques minutes que l'avion d'Air Algérie, transportant l'équipe du CFA, avait atterri à l'aéroport de Carthage. Par la suite, la délégation a pris la direction de l'hôtel El Mouradi Africa de Tunis, son quartier général. Le tournoi UNAF qualificatif à la CAF WOMEN'S CHAMPIONS LEAGUE 2026 a été lancé mardi 1er septembre et se poursuivra jusqu'au 8 du même mois. Le CF Akbou devait d'ailleurs disputer son premier match, en fin de journée, au stade Bardode Tunis, contre les filles du FUS Rabat. Quatre clubs prennent part à cette compétition zonale qui déterminera les qualifiés de cette zone nord-africaine à la prochaine Ligue des champions des féminines. Il s'agit du FC Masar d'Égypte, du FUS Rabat du Maroc, du CF Akbou d'Algérie et de l'ASF Soussse de Tunisie. Hier, lors de la première journée de la compétition qui se jouera sous forme d'un mini-championnat, les Tunisiennes de l'ASF Soussse avaient rendez-vous avec les Égyptiennes du FC Masar. Vendredi, le CF Akbou jouera le FC Masar et le FUS de Rabat, l'ASF Soussse, pour le compte de la deuxième journée du tournoi. La 3e journée interviendra le lundi 7 septembre et verra le représentant algérien croiser le fer contre l'ASF Soussse, tandis que le FC Masar jouera son dernier match contre le FUS de Rabat. A noter que les deux premiers au

classement final de ce tournoi UNAF seront qualifiés en Ligue des champions africaine. Le CF Akbou s'est engagé justement dans ce tournoi avec l'ambition de décrocher un des billets qualificatifs pour la plus prestigieuse compétition continentale des clubs. «Ce ne sera pas facile contre des clubs égyptien et marocain plus expérimentés et plus rodés à ce niveau de la compétition, mais on a aussi de l'ambition de passer un nouveau cap. Cette saison, on veut notre 4e titre national de suite, mais on fera tout pour terminer 2es au tournoi UNAF de Tunis et aller en Ligue des champions. En 2023, on a fini 2es, cette fois, on visera la 2e place qualificative en Ligue des champions», confiait le vice-président du club, Omar Merabet, à la veille du départ pour Tunis.

D. C.

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{er} TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le Horoya Conakry, l'adversaire de la JS Saoura, débarque à Oran

Le représentant guinéen en Ligue des champions, le Horoya Conakry, adversaire de la JS Saoura au premier tour préliminaire de la Ligue des champions, édition 2026 – 2027, était attendu à Oran, mardi dernier, en début de soirée. La délégation guinéenne devait consentir un long périple avant d'atterrir à l'aéroport d'Oran. Selon son plan de vol communiqué, l'équipe guinéenne devait marquer trois escales puisqu'elle devait transiter d'abord par Dakar, puis Bamako, et Alger

avant de prendre un vol domestique Alger – Oran en fin de journée. Cela dit, les joueurs de Horoya Conakry auront tout le temps pour récupérer de leur voyage durant la journée d'aujourd'hui. Demain, comme le prévoit la réglementation, ils auront l'opportunité de s'entraîner à l'heure du match sur la pelouse du stade principal du complexe Miloud-Hadefi qui abritera la rencontre officielle. Pendant ce temps, la JS Saoura, en stage à Oran depuis samedi dernier, a disputé, lundi dernier, une rencontre

de préparation contre l'ASM Oran sur le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi. Les deux équipes se sont séparées sur le score d'un but partout, signé Oussama Bouguerri côté sudiste. Par ailleurs, le trio arbitral tanzanien désigné par la commission de la CAF pour officier la rencontre JS Saoura – Horoya Conakry est attendu aujourd'hui à Oran. Le match est programmé pour vendredi à partir de 19 heures.

D. C.

**LUCKNOW**

(Inde) - Au moins onze personnes, dont huit enfants, sont mortes, lundi dernier, dans l'explosion d'une usine de pétards dans le nord de l'Inde, a annoncé la police.

KATMANDOU -

L'Autorité nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe du Népal a indiqué, lundi dernier, que 939 corps avaient été retrouvés dans les zones touchées par les coulées de boue tandis que 3.925 personnes sont toujours portées disparues.

BERLIN -

L'inflation en Allemagne a accéléré à 2,9% sur un an en août, contre 2,8% en juillet, sous l'effet notamment de la forte hausse des prix de l'énergie, selon les données provisoires publiées, lundi dernier, par l'Office fédéral de la statistique (Destatis).

KINSHASA -

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 6.000, avec près de 3.000 décès, selon les derniers chiffres publiés, lundi dernier, par les autorités sanitaires du pays.

NÉPAL - Plus de 2.500 bâtiments ont été détruits dans la vallée de la rivière Trishuli, au Népal, après le déferlement, mercredi dernier, d'un gigantesque mur d'eau et de boue venu des montagnes, selon des analyses satellites de l'observatoire européen Copernicus.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ETHIOPIE EN ALGÉRIE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République fédérale d'Ethiopie en Algérie, Muktar Mohamed Ware, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, accompagné de la délégation qui l'accompagne, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. La rencontre s'est déroulée en présence de Brahim Merad, ministre d'État chargé

de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales, d'Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, ainsi que d'Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, et de Larbi Latrous, ambassadeur d'Algérie en Allemagne.



L'ÉTAT DES RELATIONS DE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS PASSÉ EN REVUE

Le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a accueilli, lundi dernier, au siège du ministère, M. Johann Wadephul, le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, en visite à Alger, pour développer leur coopération bilatérale et mener des discussions qui servent la stabilité des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit « dans le cadre de la dynamique positive des relations bilatérales insufflée par la visite officielle du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Berlin, les 16 et 17 juillet 2026, et par les rencontres qu'il a eues avec son homologue, M. Frank-Walter Steinmeier, et avec le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz ».

À cet ordre, M. Attaf a mené des discussions en tête-à-tête avec son homologue allemand, suivies d'une session de travail impliquant les deux responsables allemand et algérien. Ces discussions ont permis d'examiner « l'état des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux nations » et de réfléchir aux moyens de les élever à une plus grande envergure, conformément aux recommandations de la «



Déclaration conjointe sur un agenda stratégique de partenariat bilatéral », qui a été prise lors de la visite de M. le président de la République en République fédérale d'Allemagne. À cet égard, les deux nations ont convenu de la nécessité de mettre en place des mesures concrètes visant à dynamiser la collaboration bilatérale, en exploitant les opportunités d'investissement disponibles, ainsi que les possibilités de collaboration dans les secteurs économiques cruciaux, y compris « l'énergie, les énergies renouvelables, la transition

énergétique, l'industrie, le transport et les produits pharmaceutiques ». L'accent a été également mis sur l'importance d'activer les processus de coopération bilatérale, de consolider le cadre juridique et d'encourager les échanges dans le milieu des affaires, et ce, dans le but d'assurer l'application des accords et contrats de partenariat signés lors du Forum économique algéro-allemand, organisé le 17 juillet dernier.

La réunion a également permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur différentes « questions régionales et internationales d'actualité d'intérêt commun », en particulier les crises au Moyen-Orient, l'évolution de la situation au Sahel et les perspectives du Partenariat euro-méditerranéen. Ces rencontres témoignent de la volonté de l'Algérie et de l'Allemagne de développer leur coopération bilatérale jusqu'au niveau d'un partenariat stratégique et de traduire les accords conclus dans divers domaines en projets concrets qui profitent aux deux pays.

Abir Menasria

M^{me} BOUFEDECHE REÇUE À BELGRADE PAR LE PRÉSIDENT SERBE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a été reçue, lundi dernier à Belgrade, par le président de la République de Serbie, M. Aleksandar Vucic, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans le cadre de sa participation, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés, Mme Boufedech a été reçue par le président de la République de Serbie, précise la même source. Cette rencontre a été l'occasion de «réaffirmer la profondeur des relations d'amitié historiques» unissant les deux pays et d'examiner les perspectives et les moyens de renforcer la



coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, "la présidente de l'APN a transmis au président serbe les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité à la République de Serbie et à son peuple ami". Au cours de cette rencontre, les deux parties ont également souligné "l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur les différentes questions

internationales et régionales d'intérêt commun, reflétant la convergence de leurs positions et leur attachement aux principes de dialogue, de coopération et de respect de la légalité internationale", souligne la même source. Mme Boufedech a "renouvelé ses remerciements à la République de Serbie pour son accueil chaleureux et son hospitalité, ainsi que pour l'organisation de ce rendez-vous historique à Belgrade". De son côté, le président serbe a salué le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, tout en mettant en avant l'importance de leur coopération dans plusieurs domaines. Il a, par la même occasion, fait part de "sa volonté de se rendre prochainement en Algérie et d'activer le partenariat dans les domaines d'intérêt commun", conclut le communiqué. Par ailleurs, Mme Khalida Boufedech a été reçue, par la même occasion, par le Premier ministre de la République de Serbie, M. Duro Macut, indique un

communiqué de l'institution législative. Dans ce cadre, la présidente de l'APN a souligné "l'importance qu'accorde l'Algérie au renforcement des relations de coopération et de partenariat avec la République de Serbie dans les différents domaines d'intérêt commun", précise la même source. Mme Boufedech a également réaffirmé "l'attachement de l'Algérie à poursuivre son rôle dans la défense des principes du Mouvement des non-alignés et en faveur d'un ordre international plus équilibré et plus juste, fondé sur le respect du droit international". De son côté, M. Duro Macut a salué le niveau de coopération "stratégique exceptionnel" qui caractérise les relations entre les deux pays, soulignant "la volonté commune d'approfondir la concertation, d'intensifier la coopération, d'établir un partenariat stratégique et de le hisser au niveau des aspirations des présidents des deux pays", conclut le communiqué. APS